



COMITÉ DES PRODUITS

Soixante et onzième session

Rome, 4-6 octobre 2016

NOTE CONCEPTUELLE DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LES TENDANCES À LONG TERME DES COURS DES PRODUITS ET LEURS CONSÉQUENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE Rome, 3 octobre 2016

1. Cette année, le thème de la Réunion ministérielle est le suivant: «Les tendances à long terme des cours des produits et leurs conséquences pour le développement agricole durable». Entre 2008 et 2012, les prix des produits agricoles sont montés en flèche à plusieurs reprises, ce qui a fait craindre que les marchés internationaux ne deviennent excessivement volatils, mais ceux-ci ont aujourd'hui retrouvé une certaine stabilité et les prix sont orientés à la baisse. De l'avis général, sur le long terme, les prix réels des produits sont appelés à suivre une pente descendante avec quelques flambées aussi soudaines que temporaires.
2. Ce déclin des prix des produits agricoles intervient au moment où la communauté internationale engage la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'atteindre les objectifs de développement durable qu'elle s'est fixés. La Réunion vient donc à point nommé et sera l'occasion pour les ministres d'échanger leurs vues et des données d'expérience sur plusieurs aspects importants des relations entre les prix des produits de base et le développement, la sécurité alimentaire, la pauvreté, le commerce, ou encore la productivité et la durabilité agricoles.
3. Les cours des produits agricoles jouent un rôle fondamental pour le développement durable, en particulier dans les pays qui dépendent des exportations agricoles et/ou dans lesquels l'agriculture constitue un secteur important de l'économie. Les prix et la fluctuation des prix ont une incidence sur les mesures d'incitation qui guident la répartition des ressources et sur le choix de technologies propres à stimuler la productivité, mais aussi sur la répartition des revenus, en particulier dans les pays en développement dotés d'un secteur agricole important. Les fluctuations subites et imprévisibles des prix agricoles exigent une attention soutenue de la part des responsables politiques.
4. Depuis la flambée des prix de 1974-1975 et jusqu'au début des années 2000, les marchés agricoles ont été caractérisés par une baisse des prix réels. On estimait alors que la diminution lente et progressive des prix des produits alimentaires portait préjudice aux centaines de millions

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mr119

d'agriculteurs pauvres du monde en développement et entraînait un manque d'investissement dans le secteur, une faible productivité, et donc de moindres revenus, ce qui avait des répercussions négatives sur les petits exploitants et sur la sécurité alimentaire, aggravait la pauvreté et affaiblissait les économies rurales. De fait, entre 1980 et 2010, le taux de croissance du rendement des principales cultures a décliné. S'agissant du blé et du riz, il est passé d'une fourchette comprise entre 2,5 pour cent et 3 pour cent par an à 1 pour cent environ, et le maïs a connu une croissance annuelle d'un peu moins de 2 pour cent.

5. L'envolée des prix des produits agricoles de 2007-2008 et l'augmentation brutale des prix des produits alimentaires qui en a résulté, accompagnées d'une période prolongée de forte volatilité, ont fait craindre que la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus pauvres n'empire (en particulier dans les milieux urbains, parmi les ménages acheteurs nets d'aliments et pour les personnes ne possédant pas de terres), eux qui dépensent jusqu'à 75 pour cent de leur revenu pour s'alimenter. La communauté internationale s'est rassemblée pour trouver des solutions à court et à long termes, propres à promouvoir la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une agriculture durable.

6. La conclusion que l'on peut tirer de ces deux épisodes d'instabilité des prix est la suivante: les prix agricoles peuvent être trop bas pour permettre l'investissement, ou trop élevés pour garantir une alimentation et une nutrition adéquates pour tous.

7. Plus de 100 pays en développement sont dépendants à l'égard des produits primaires, en particulier d'origine agricole, qui constituent le plus gros de leurs recettes d'exportation. Les évolutions diverses qui touchent les marchés mondiaux ont une incidence sur la croissance économique et le développement de ces pays, mais aussi sur leur situation en matière de sécurité alimentaire, les revenus des exploitants familiaux et le secteur rural en général. Par exemple, le déclin des prix des produits primaires sur une longue période, ponctuée d'envolées aussi soudaines qu'imprévisibles, pose un problème de taille aux pays en développement tributaires des produits agricoles. En outre, nombre de ces pays sont aussi des importateurs nets de produits alimentaires, et donc acheteurs autant que vendeurs sur les marchés mondiaux, ce qui les rend plus vulnérables aux modifications soudaines des prix des produits agricoles.

8. À l'heure actuelle, bien que les cours des marchés agricoles mondiaux évoluent à un niveau plus élevé que dans les années 1990, une tendance de long terme au déclin des prix agricoles pourrait conduire à une refonte des politiques de développement agricole, en particulier dans l'optique du Programme 2030. Les décideurs sont à la recherche de mesures qui permettent d'atteindre les objectifs multiples du développement durable. On peut certes imaginer qu'il existe un «juste prix des produits agricoles». Mais il n'en reste pas moins que, pour les pauvres des zones urbaines, il est bon que le prix des produits alimentaires soit peu élevé, alors qu'une petite exploitante qui a les moyens de développer sa production et de générer ainsi davantage de revenus pour sa famille préférera un prix élevé. Un responsable politique peut donc trouver difficile de concilier la préférence des pauvres des zones urbaines et celle de ces petites exploitantes.

9. La tendance à long terme de l'évolution des produits agricoles et les fluctuations brutales auxquelles ils sont soumis sont déterminantes pour le développement agricole, pour la transformation des économies rurales, pour le commerce et, dans le cas de nombreux pays, pour la croissance économique au sens large. Il faut donc mettre en place des institutions aptes à réagir à différentes situations des prix sur le marché, et adopter des politiques propres à stimuler le secteur de façon coordonnée. Compte tenu des liens qu'elle entretient avec la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé, le développement rural et l'environnement, nombre des objectifs de développement durable concernent l'agriculture. Il est donc important que les ministres de l'agriculture et du commerce débattent de ces enjeux, ainsi que des politiques à mettre en œuvre dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10. Pour réaliser les objectifs de développement durable, on devrait viser une croissance de la productivité, mais avec le souci de protéger les ressources naturelles. Ce sont les prix qui détermineront quels investissements et quelles technologies seront les mieux à même de promouvoir de façon durable cette croissance de la productivité. Des prix alimentaires élevés favorisent les investissements du secteur privé et des agriculteurs eux-mêmes; en revanche, lorsque les prix sont bas, le rôle joué par les pouvoirs publics, qui consiste à faciliter les investissements ainsi que la recherche et les services de vulgarisation, devient d'autant plus essentiel. C'est également vrai des politiques qui favorisent les technologies propres à assurer la croissance de la productivité, en particulier dans les secteurs caractérisés par la présence de petits exploitants familiaux.

11. Les prix agricoles sont également un facteur déterminant des échanges commerciaux et ils ont donc des effets notables sur les recettes d'exportation et sur la balance des paiements des pays tributaires des exportations de produits agricoles. Les politiques commerciales sont cruciales pour le maintien d'une structure des prix incitative, nécessaire pour que la croissance de la productivité soit durable. Une instabilité excessive des prix compromet les investissements, accroît le risque et rend indispensable la mise en place d'un système d'assurance agricole. Les mécanismes de protection sociale se sont révélés très efficaces pour arracher les plus démunis à la faim en période de prix élevés. Ils sont également très pertinents lorsque les prix sont bas en ce qu'ils peuvent faciliter les investissements, qui doivent toutefois cibler les petits exploitants les plus pauvres.

12. Il y a de nombreuses facettes au débat sur les politiques et les mesures à mettre en place pour stimuler un développement agricole durable en tenant compte de l'évolution des cours à long terme. Il est impossible de déterminer le «juste prix» des produits alimentaires, mais les pays peuvent se doter d'institutions qui appliquent des politiques judicieuses compte tenu de la tendance du moment. Les ministres souhaiteront peut-être faire part de ce qu'ils ont pu observer au plan national et commenter les expériences menées et les politiques engagées s'agissant des tendances de long terme et des situations de fluctuation des prix.

13. Les ministres souhaiteront peut-être prendre en considération quatre catégories d'enjeux, en partageant leurs vues et des données d'expérience:

- 1) Quelles sont les implications – pour le développement agricole, les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le commerce – d'un déclin de long terme des prix agricoles ponctué de flambées périodiques? Quelles sont les difficultés qui en résultent pour les gouvernements et les décideurs?
- 2) Face au déclin à long terme des prix, de quels types de politiques, de mesures et de mécanismes le secteur agricole générateur de produits de base a-t-il besoin pour que les pays atteignent leurs objectifs de développement durable?
- 3) Avec quel degré d'efficacité les institutions et les politiques actuelles se coordonnent-elles pour stimuler le développement agricole compte tenu de l'évolution des prix des produits agricoles à l'échelle mondiale et de leur instabilité accrue?
- 4) Que doit-on attendre des institutions et des dispositifs de décision existants, et comment les renforcer pour obtenir que des mesures incitatives appropriées soient prises et pour qu'ils contribuent à la réalisation du Programme 2030?